

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton -SOTIPAPIER

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014,
Tunisie

La SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Lassaad BORGHI (Les commissaires aux comptes associés MTBF) et M Wassim CHAKROUN (Tunisie Audit et Conseil).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2025	2024
Actifs			
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition		4 995 117	4 995 117
Moins : amortissements		<516 851>	<257 478>
Moins : provisions		<378 344>	<114 854>
	VIII.1	4 099 922	4 622 785
Immobilisations incorporelles		1 527 217	1 557 184
Moins : amortissements		<1 398 287>	<1 329 642>
	VIII.2	128 930	227 542
Immobilisations corporelles		172 276 374	162 120 189
Moins : amortissements		<105 960 480>	<96 986 667>
	VIII.3	66 315 894	65 133 522
Immobilisations financières		2 307 011	2 171 136
Moins : provisions		<356 411>	<356 411>
	VIII.4	1 950 600	1 814 725
Total des actifs immobilisés		72 495 346	71 798 574
Frais préliminaires		-	5 734
Total des actifs non courants		72 495 346	71 804 308
Actifs courants			
Stocks		38 084 053	36 962 694
Moins provisions		<1 958 793>	<1 778 377>
	VIII.5	36 125 260	35 184 317
Clients et comptes rattachés		26 706 649	37 606 743
Moins provisions		<14 748 862>	<11 811 443>
	VIII.6	11 957 787	25 795 300
Autres actifs courants		5 689 765	4 997 198
Moins provisions		<70 554>	-
	VIII.7	5 619 211	4 997 198
Placements et autres actifs financiers	VIII.8	458 628	514 177
Liquidités et équivalents de liquidités	VIII.9	938 627	1 355 177
Total des actifs courants		55 099 513	67 846 169
Total des actifs		127 594 859	139 650 477

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2025	2024
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 511 727	30 720 659
Réserves consolidées		25 648 595	23 296 253
Prime d'émission		11 077 791	11 153 591
Autres capitaux propres		1 014 956	1 203 812
Actions propres		-	<868 554>
Résultat consolidé de l'exercice		<11 699 028>	3 110 466
Total capitaux propres (part du groupe)	VIII.10	56 554 041	68 616 227
Part des minoritaires dans les capitaux propres		-	<30 818>
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		-	19 448
Intérêts minoritaires		-	<11 370>
Total capitaux propres consolidés		56 554 041	68 604 857
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt à long terme	VIII.11	15 359 619	20 161 973
Provision pour risques et charges	VIII.12	4 047 511	2 566 417
Total des passifs non courants		19 407 130	22 728 390
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	VIII.13	10 498 671	12 090 954
Autres passifs courants	VIII.14	4 713 275	3 397 107
Concours bancaires et autres passifs financiers	VIII.15	36 421 742	32 829 169
Total des passifs courants		51 633 688	48 317 230
Total des passifs		71 040 818	71 045 620
Total des capitaux propres et des passifs		127 594 859	139 650 477

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2025	2024
Produits d'exploitation			
Revenus		104 810 256	111 070 915
Autres produits d'exploitation		264 818	158 434
Total des produits d'exploitation	IX.1	105 075 074	111 229 349
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		3 241 699	554 156
Achats de matières premières consommés	IX.2	<42 209 207>	<39 109 381>
Achats d'approvisionnements consommés	IX.3	<33 417 930>	<33 123 290>
Charges de personnel	IX.4	<13 483 551>	<13 031 004>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IX.5	<14 429 891>	<11 076 808>
Autres charges d'exploitation	IX.6	<8 670 054>	<8 446 246>
Total des charges d'exploitation		<108 968 934>	<104 232 573>
Résultat d'exploitation		<3 893 860>	6 996 776
Charges financières nettes	IX.7	<7 961 373>	<5 255 616>
Produits des placements	IX.8	40 865	48 982
Autres gains ordinaires	IX.9	460 251	2 741 930
Autres pertes ordinaires	IX.10	<63 470>	<42 982>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<11 417 587>	4 489 090
Impôt sur les bénéfices		<222 837>	<1 359 176>
Résultat des activités ordinaires après impôt		<11 640 424>	3 129 914
Résultat net de l'exercice		<11 640 424>	3 129 914
Eléments extraordinaires (Pertes)		<58 604>	-
Résultat net de l'exercice après élément extraordinaire		<11 699 028>	3 129 914
Résultat net revenant à la société consolidante		<11 699 028>	3 110 466
Intérêts des minoritaires		-	19 448

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2025	2024
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		<11 699 028>	3 129 914
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		14 429 889	11 076 808
(-) Résorption subvention d'investissement		<188 855>	<112 555>
(-) Plus-value sur cession d'immobilisations		<24 000>	<2 537>
- Variation des :			
* Stocks		<1 121 359>	<1 931 096>
* Créances		10 900 094	<5 093 094>
* Autres actifs et prêts au personnel		<688 492>	<652 887>
* Fournisseurs et autres dettes		<1 592 283>	4 913 928
* Autres passifs		1 343 863	<728 739>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	X.1	11 359 829	10 599 742
<u>Flux de trésorerie liés aux activités D'investissement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		<9 438 733>	<10 020 319>
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		24 000	20 000
Décassements liés à l'acquisition des immobilisations financières		<135 875>	<4 548 775>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	X.2	<9 550 608>	<14 549 094>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Décassements liés à l'acquisition des actions Propres		<162 932>	<868 554>
Encaissement / Subvention d'investissement			1 071 142
Encaissement d'emprunts		87 500 000	84 946 000
Remboursement d'emprunts		<94 127 025>	<72 929 344>
Distribution des dividendes		-	<8 967 557>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	X.3	<6 789 957>	3 251 687
Variation de trésorerie	X.4	<4 980 736>	<697 665>
Incidence des variations de périmètre de consolidation		-	129 817
Trésorerie au début de l'exercice		509 944	1 077 792
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<4 470 792>	509 944

I. Présentation du Groupe

SOTIPAPIER est un Groupe composé par cinq sociétés dont la société mère est la « Société Tunisienne Industrielle du papier et du Carton ».

L'objet du Groupe consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

II. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale n° 1,
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37), et
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

III. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2025.

IV. Bases de mesures

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe SOTIPAPIER comprend :

- ✓ La société mère : Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER » ;
- ✓ Les filiales : Société la Tunisienne du Collecte et Tri « TUCOLLECT », Société Franco-Tunisienne de Collecte et Tri de Déchets Valorisables « SFTC », la Société SOTIPAPIER PROPCO et la Société ECOGAD sur lesquelles la « SOTIPAPIER » exerce un contrôle exclusif ;

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale :

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
SOTIPAPIER	Industriel	100%	Mère	Intégration globale	100%
TUCOLLECT	Commercial	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%
SFTC	Commercial	99,99%	Filiale	Intégration globale	99,99%
PROPCO	Promotion immobilière	49%	Filiale	Intégration globale	49%
ECOGAD	Commercial	70%	Filiale	Intégration globale	70%

Le Groupe « SOTIPAPIER » est constitué par :

- *SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON :*
Au capital de 30.720.659 DT, société mère.
- *SOCIETE LA TUNISIENNE DU COLLECTE ET TRI*
Au capital de 300.000 DT détenu à 80% par « SOTIPAPIER » depuis le 4 septembre 2015 et à 97,97% à partir du 13 décembre 2021, TUCOLLECT a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.
- *SOCIETE FRANCO-TUNISIENNE DE COLLECTE ET TRI DE DECHET VALORISABLES*
Au capital de 2.010.000 DT détenu à 99,5% par « SOTIPAPIER » depuis le 26 février 2018 et à 99,99% à partir du 12 janvier 2022, SFTC a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.
- *SOCIETE SOTIPAPIER PROPCO*
Au capital de 5.000 DT détenu à 49% par « SOTIPAPIER » depuis le 15 décembre 2022, et a pour objet principal, la location des terrains et d'autres biens immobiliers.
- *SOCIETE ECOGAD*
Au capital de 1.575.000 DT détenu à 70% par « SOTIPAPIER » depuis le 17 mai 2024, ECOGAD a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

VI. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par le Groupe SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers consolidés se résument comme suit :

1- Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et du résultat des sociétés concernées. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise présentant les états financiers dans la même rubrique de bilan que les écarts d'acquisitions positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négatif est

effectué conformément aux paragraphes 56 et 57 de la norme comptable tunisienne 38 relatives au regroupement des entreprises.

2- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencements, aménagements et installations	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Grosses réparations Turbine	25%	4 ans

3- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

4- Stocks

Les stocks du Groupe SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

5- Clients & comptes rattachés

Sont logés dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque exercice comptable, le Groupe procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client. Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6- Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

7- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxes).

8- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les livres comptables du Groupe sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

9- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Par ailleurs, le groupe calcule la provision en prenant en considération en plus de l'indemnité prévu par la convention collective 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, le Groupe procède à la constitution d'une provision pour indemnités de départ à la retraite « IDR » qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies

dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

10- Faits marquants de l'exercice

- Le 06 janvier 2025, un incendie s'est déclaré dans la zone de stockage de vieux papiers de SOTIPAPIER, située à Belli, sans faire de victime. Grâce à la réactivité des salariés et au soutien des partenaires de la société, la perte a pu être minimisée. L'incident a entraîné la destruction d'une quantité non significative de vieux papier.
- Le Conseil d'administration réuni le 15 décembre 2025 a décidé d'annuler les 191.681 actions d'une valeur nominale de 1.09 DT chacune, que la société a acquis dans le cadre du programme de rachat d'actions propres. Cette annulation se traduit par une réduction du capital à concurrence de 208.932 DT pour ramener le capital social à 30.511.727 DT.
- Le 14 juillet 2025, la société SOTIPAPIER a reçu une notification de contrôle fiscal approfondi portant sur les exercices 2021, 2022, 2023 et 2024. Le 5 mars 2026, l'administration fiscale a notifié les résultats de cette vérification. Le montant total réclamé s'élève à 6.306.606 DT, principal et intérêts compris. Par ailleurs, le crédit d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2024 a été révisé de 3.142.827 DT à 1.892.049 DT.

La société a formulé une opposition à cette notification dans une réponse adressée à l'administration fiscale le 20 avril 2026, rejetant l'ensemble des points soulevés. À la date de notre rapport, la procédure demeure en cours et la société est en attente du retour de l'administration fiscale.

VII. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

1. Homogénéisation des méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

2. Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les opérations de ventes/achats/ dividendes intra-groupe
- Les soldes clients/fournisseurs intra-groupe.
- Les soldes des autres actifs/autres passifs liés à des transactions intra-groupe.

VIII. Notes relatives au Bilan

1. Ecarts d'acquisition

Il est à signaler que pour le traitement de l'acquisition au début de 2018 de la filiale SFTC, fin 2021 de la filiale TUCOLLECT et mai 2024 de la filiale ECOGAD, le Management a retenu la méthode du « *partial goodwill* » pour la comptabilisation de l'écart d'acquisition (unique traitement prévu par la norme NCT 38 et l'un des traitements prévus par la norme IFRS 3).

Le détail des écarts d'acquisition se présente comme suit :

Acquisition SFTC

Augmentation de capital	2 000 000
Quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale après augmentation de capital	1 874 705
Ecart d'acquisition	125 295

La société SFTC a été acquise par une autorisation du Conseil d'Administration de la société mère réuni le 26 février 2018. L'amortissement des écarts d'acquisition a été prévue sur une période de 10 ans.

Une provision pour dépréciation complémentaire est constatée au 31 décembre 2019 pour un montant de 114.854 DT tenant compte des perspectives d'activité de la société SFTC.

Acquisition TUCOLLECT

Prix d'acquisition	479 200
Quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale	161 543
Ecarts d'acquisition	317 657

L'acquisition de 19,97% des parts sociales de TUCOLLECT a été effectuée le 13 décembre 2021. Cependant, les écarts d'acquisition seront amortis sur une période de 10 ans à partir du 1^{er} janvier 2022.

En effet, lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

Acquisition ECOGAD

Prix d'acquisition	4 473 576
Quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale	<78 589>
Ecarts d'acquisition	4 552 165

L'acquisition de 70% des parts sociales d'ECOGAD a été effectuée le 17 mai 2024. Cependant, les écarts d'acquisition seront amortis sur une période de 20 ans.

Une provision pour dépréciation complémentaire est constatée au 31 décembre 2025 pour un montant de 263.490 DT tenant compte des perspectives d'activité de la société ECOGAD.

En effet, lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

2. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2025 à 1.527.217 DT contre 1.557.184 DT au 31 décembre 2024. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Concession, brevet et procédés	177 370	177 370
Logiciel	1 349 847	1 280 809
Immobilisations incorporelles en cours	-	99 005
Valeur brute	1 527 217	1 557 184
Moins Amortissements	<1 398 287>	<1 329 642>
Total net	128 930	227 542

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles » ci-après.

3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2025 à 172.276.374 DT contre 162.120.189 DT au 31 décembre 2024. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Terrain	846 049	846 049
Constructions	10 143 774	10 143 774
AAI	8 360 379	7 851 167
Outillage industriel	124 174 380	114 843 791
Matériel de transport	3 995 099	3 776 141
Matériel informatique	1 069 750	1 003 039
MMB	358 642	351 195
Immobilisations en cours	14 150 687	16 306 998
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	5 199 581	3 868 159
Matériel de transport à statut juridique particulier	3 338 799	2 490 642
Matériel industriel à statut juridique particulier	639 234	639 234
Valeur brute	172 276 374	162 120 189
Moins Amortissements	<105 960 480>	<96 986 667>
Total net	66 315 894	65 133 522

Tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Valeur brute au 31/12/2024	Acquisitions 2025	Cessions 2025	Reclas/Perte 2025	Valeur brute au 31/12/2025	Amort Cumu 31/12/2024	Dotation 2025	Amort/cess d'immo	Amort Cumu 31/12/2025	VCN 31/12/2025
Concessions, brevets & procédés	177 370				177 370	177 370			177 370	-
Logiciels	1 280 809	13 329		55 709	1 349 847	1 152 272	68 645		1 220 917	128 930
Immobilisations incorporelles en cours	99 005			<99 005>	-				-	-
Total des immobilisations incorporelles	1 557 184	13 329		<43 296>	1 527 217	1 329 642	68 645	-	1 398 287	128 930
Terrains	846 049				846 049				-	846 049
Construction	4 100 220				4 100 220	2 452 594	110 561		2 563 155	1 537 065
Construction Siège Mégrine	2 672 298				2 672 298	1 013 239	133 626		1 146 865	1 525 433
Construction MP2	606 560				606 560	606 560			606 560	-
Construction MP3	808 976				808 976	808 976			808 976	-
Const mag stock pb+chaud	508 512				508 512	508 512			508 512	-
Nouv adminis+atelier mecani+at electric	836 892				836 892	836 892			836 892	-
Construction dépôt mat première	610 316				610 316	524 132	22 342		546 474	63 842
Mat et outillage	114 843 791	5 664		9 324 925	124 174 380	79 462 307	7 363 244		86 825 551	37 348 829
Agencements, aménagements et installations	7 851 167	104 458		404 754	8 360 379	4 415 754	750 976		5 166 730	3 193 649
Matériel roulant	3 776 141	34 753	<160 679>	344 884	3 995 099	3 318 867	191 202	<160 294>	3 349 775	645 324
MMB & Matériel Informatique	1 354 234	4 749		69 409	1 428 392	1 042 934	142 690		1 185 624	242 768
Matériel industriel à statut juridique particulier	639 234				639 234	639 234			639 234	-
Matériels de transport statut juridique particulier	2 490 642	829 000	<38 024>	57 181	3 338 799	1 356 666	457 490	<38 024>	1 776 132	1 562 667
Immobilisations corporelles en cours	16 306 998	8 044 842		<10 201 153>	14 150 687				-	14 150 687
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	3 868 159	1 331 422			5 199 581				-	5 199 581
Total des immobilisations corporelles	162 120 189	10 354 888	<198 703>	-	172 276 374	96 986 667	9 172 131	<198 318>	105 960 480	66 315 894
Total	163 677 373	10 368 217	<198 703>	<43 296>*	173 803 591	98 316 309	9 240 776	<198 318>	107 358 767	66 444 824

* Il s'agit des pertes constatées au cours de l'exercice chez la société SOTIPAPIER.

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Participations	503 200	503 200
Dépôts et cautionnements	1 803 811	1 667 936
Valeur brute	2 307 011	2 171 136
Moins Provisions	<356 411>	<356 411>
Total net	1 950 600	1 814 725

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Marina Hôtel	350 000	350 000
BTS	40 000	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000
SODEK SICAR	10 000	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000
SELGAD	75 200	75 200
Valeur brute	503 200	503 200
Moins Provisions	<356 411>	<356 411>
Total net	146 789	146 789

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres de Marina Hôtel et de la Société expansion tourisme.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition et se détaillent comme suit :

Mouvements	Valeur Brute	Valeur Brute	Provisions pour dépréciation		
			31/12/2024	Dotations	31/12/2025
Nature des titres	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	Reprises	31/12/2025
Titres de participation :					
Autres participations					
Marina Hôtel	350 000	350 000	331 411	-	331 411
BTS	40 000	40 000			
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	25 000
SODEK SICAR	10 000	10 000			
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000			
SELGAD	75 200	75 200			
Total	503 200	503 200	356 411	-	356 411

5. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2025 à 38.084.053 DT contre 36.962.694 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Matières premières	9 603 562	12 439 742
Consommables et pièces de rechange	17 907 796	17 777 836
Produits finis	10 558 023	6 660 567
Stock consommables et PDR en transit	14 672	84 549
Total	38 084 053	36 962 694
Provision	<1 958 793>	<1 778 377>
Total net	36 125 260	35 184 317

6. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2025 à 26.706.649 contre 37.606.743 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Clients	10 803 865	14 101 225
Clients douteux	14 720 410	10 058 343
Clients ventes d'énergie (STEG)	765 909	1 251 569
Effets à recevoir	416 465	11 731 405
Chèques en portefeuille	-	464 201
Total	26 706 649	37 606 743
Provision pour dépréciation des comptes clients	<14 748 862>	<11 811 443>
Total net	11 957 787	25 795 300

7. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2025 à 5.689.765 DT contre 4.997.198 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs locaux débiteurs	208 613	88 275
Personnel-avances et acomptes	125 213	55 627
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	4 458 696	3 439 428
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	55 986	427 717
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	58 938	61 582
Débiteurs divers	46 926	72 798
Charges constatées d'avance	735 393	851 771
Total brut	5 689 765	4 997 198
Moins provisions	<70 554>	-
Total net	5 619 211	4 997 198

8. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2025 comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Prêts au personnel	6 366	10 440
Placement courant	452 262	503 737
Total	458 628	514 177

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2025 à 938.627 DT contre 1.355.177 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Banques	71 305	757 254
Chèques remis à l'encaissement	-	517 092
Caisses	56 233	64 480
Virement émis en cours	9 156	4 946
Effets remis à l'escompte	801 933	11 405
Total	938 627	1 355 177

10. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025		31/12/2024	
	Montant	%	Montant	%
Sango Ellis	15 420 191	50,54%	15 420 191	50,19%
S&S Ellis Holding	11 652 893	38,19%	11 652 893	37,93%
Sotipapier (actions propres)	-		172 412	0,56%
Divers public	3 438 643	11,27%	3 475 163	11,32%
Total	30 511 727	100%	30 720 659	100%

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Capital social	30 511 727	30 720 659
Réserves consolidées	25 648 595	23 296 253
Prime d'émission	11 077 791	11 153 591
Actions propres	-	<868 554>
Subvention d'investissement	1 014 956	1 203 812
Résultat de l'exercice consolidé	<11 699 028>	3 110 466
Capitaux propres (part du groupe)	56 554 041	68 616 227
Part des minoritaires dans les capitaux propres	-	<30 818>
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	-	19 448
Intérêts minoritaires*	-	<11 370>
Total capitaux propres consolidés	56 554 041	68 604 857

(*) En application du paragraphe 24 de la norme NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans l'une des filiales consolidées et qui sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de cette filiale ont été imputées aux intérêts majoritaires pour un montant de 466.140 DT.

Tableau de variation des capitaux propres

La part du groupe dans les capitaux propres s'élève au 31 décembre 2025 à 56.554.041 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves consolidées	Actions propres	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice consolidé	Total
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2022	30 720 659	17 218 974		11 153 591	326 968	25 851 047	85 271 239
Réserves consolidées		25 851 047				<25 851 047>	-
Autres capitaux propres					<81 742>		<81 742>
Dividendes		<13 246 523>					<13 246 523>
Résultat de l'exercice consolidé						2 440 312	2 440 312
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2023	30 720 659	29 823 498	-	11 153 591	245 226	2 440 312	74 383 286
Réserves consolidées		2 440 312				<2 440 312>	-
Autres capitaux propres					958 586		958 586
Dividendes		<9 018 909>					<9 018 909>
Rachat d'actions			<868 554>				<868 554>
Autres Ajustements (dividendes sur actions propres)		51 352					51 352
Résultat de l'exercice consolidé						3 110 466	3 110 466
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2024	30 720 659	23 296 253	<868 554>	11 153 591	1 203 812	3 110 466	68 616 227
Réserves consolidées (part du groupe)		3 110 466				<3 110 466>	-
Autres capitaux propres					<188 856>		<188 856>
Rachat d'actions			<162 932>				<162 932>
Actions propres	<208 932>	<746 754>	1 031 486	<75 800>			-
Résultat de l'exercice (part du groupe)						<11 699 028>	<11 699 028>
Intérêts minoritaires négatifs		<11 370>					<11 370>
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2025	30 511 727	25 648 595	-	11 077 791	1 014 956	<11 699 028>	56 554 041

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est <0,418> DT contre de 0,110 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2025	31/12/2024
Résultat de l'exercice consolidé	<11 699 028>	3 110 466
Nombre moyen pondéré d'actions	27 992 410	28 148 091
Résultat par action	<0,418>	0,110

11. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à CT au 31/12/2024	Échéances à LT au 31/12/2024	Remboursements 2025	Échéances à CT au 31/12/2025	Échéances à LT au 31/12/2025	Durée	Taux
Attijari 3.080.000 DT	571 573	2 508 427	571 573	630 810	1 877 617	7 ans	TMM+2%
UBCI 2.800.000 DT	350 000	2 449 999	350 000	466 668	1 983 331	7 ans	TMM+1,25%
BT 3.300.000 DT	275 000	3 025 000	275 000	550 000	2 475 000	7 ans	TMM+1,25%
BIAT 5.620.000 DT	899 200	4 720 800	899 200	899 200	3 821 600	7 ans	TMM+1,25%
UBCI 1.850.000 DT	264 286	1 189 286	264 286	264 286	925 000	7 ans	TMM+1,25%
UBCI 2.250.000 DT	321 429	1 205 357	321 429	321 428	883 929	7 ans	TMM+1,25%
BIAT 2.000.000 DT	285 716	1 071 429	285 716	285 715	785 714	7 ans	TMM+1,25%
BT 4.830.000 DT	910 631	477 177	910 631	477 177	-	8 ans	TMM+1,25%
BT 2.000.000 DT	285 716	928 565	285 716	285 716	642 849	7 ans	TMM+1,25%
BNA 1.810.000 DT	181 000	-	181 000	-	-	7 ans	TMM+1,25%
BT 3.200.000 DT	533 335	933 323	533 336	533 337	399 986	7 ans	TMM+1,25%
BT 2.000.000 DT	335 688	1 203 036	279 936	391 440	867 347	7 ans	TMM+1,25%
Leasing ATL	64 369	124 264	64 370	73 349	50 916		
BT Leasing	53 641	174 509	54 902	69 325	161 105		
Leasing ECOGAD	247 614	150 802	338 930	402 882	485 225		
Total	5 579 199	20 161 973	5 616 025	5 651 331	15 359 619		

12. Provisions pour risques et charges

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2025 à 4.047.511 DT contre 2.566.417 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Indemnité de départ à la retraite	333 661	352 567
Provisions pour risques et charges	3 713 850	2 213 850
Total	4 047 511	2 566 417

13. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2025 à 10.498.671 DT contre 12.090.954 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs locaux	3 528 078	4 734 784
Fournisseurs étrangers	3 763 814	5 404 988
Fournisseurs, effets à payer	1 449 280	1 598 650
Fournisseurs, factures non parvenues	1 757 499	332 758
Fournisseurs, retenue de garanties	-	19 774
Total	10 498 671	12 090 954

14. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2025 à 4.713.275 DT contre 3.397.107 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Rémunérations dues au personnel	86 890	74 537
Charges à payer pour congés à payer	676 297	685 262
Charges à payer	1 542 625	575 590
CNSS	1 111 968	991 276
Etat, impôts et taxes	883 711	944 495
Créditeurs divers	411 784	125 947
Total	4 713 275	3 397 107

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2025 à 36.421.742 DT contre 32.829.169 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Banques	5 385 825	1 107 825
Chèques en circulation	160 200	241 145
Virement émis en cours	315 656	-
Concours bancaires	5 861 681	1 348 970
Financement de stocks	7 000 000	7 000 000
Financement en dinars	17 890 000	18 901 000
Échéance CMT à - d'1 an	5 105 775	5 213 573
Échéance CMT à - d'1 an sur crédit leasing	545 556	365 626
Intérêts courus	18 730	-
Total autres passifs financiers	30 560 061	31 480 199
Total	36 421 742	32 829 169

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2024	Nouveaux emprunts	Remboursements	31/12/2025
BT	1 800 000	7 200 000	7 200 000	1 800 000
BIAT	2 100 000	8 400 000	8 400 000	2 100 000
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	2 100 000	8 400 000	8 400 000	2 100 000
Total	7 000 000	28 000 000	28 000 000	7 000 000

Le détail des crédits de financement en dinars se présente comme suit :

Libellé	31/12/2024	Nouveaux emprunts	Remboursements	31/12/2025
BT	5 060 000	17 820 000	14 680 000	8 200 000
UBCI	7 731 000	22 360 000	24 491 000	5 600 000
BIAT	6 110 000	18 505 000	21 340 000	3 275 000
Attijari bank		815 000	-	815 000
Total	18 901 000	59 500 000	60 511 000	17 890 000

IX. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2025 à 104.810.256 DT contre 111.070.915 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Ventes Kraft	67 982 649	66 079 558
Ventes Liner	46 452 546	51 660 715
Ventes Energie	2 877 299	2 526 162
Autres	228 602	310 065
Ristourne	<12 730 840>	<9 505 585>
Total	104 810 256	111 070 915

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 264.818 DT contre 158.434 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Subvention d'investissement	81 742	81 742
Subvention TETRAPCK	107 114	30 814
Subvention d'exploitation	59 162	45 878
Autres	16 800	-
Total	264 818	158 434

2. Achats de matières premières consommés

Les achats de matières premières consommés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 42.209.207 DT contre 39.109.381 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Variation stock de MP	3 416 074	<886 091>
Achats pâte à papier	22 178 499	23 547 644
Achats vieux papier	16 614 634	16 447 828
Total	42 209 207	39 109 381

3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2025 à 33.417.930 DT contre 33.123.290 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Consommation Gaz	15 496 701	14 810 117
Achats électricité	1 197 281	1 436 341
Achats eau	112 921	112 734
Variation stocks autres approvisionnements	401 421	<352 789>
Achats pièces de rechange « PDR »	5 381 570	6 023 245
Achats matières consommables	10 560 947	10 891 017
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	267 089	202 625
Total	33 417 930	33 123 290

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2025 à 13.483.551 DT contre 13.031.004 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Salaires & rémunérations	11 078 694	10 866 228
Congés payés	24 107	62 611
Charges sociales	1 764 499	1 848 626
Autres charges de personnel	435 935	70 327
Accidents de travail	180 316	183 212
Total	13 483 551	13 031 004

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2025 à 14.429.891 DT contre 11.076.808 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Dotations aux amortissements immo corp. et incorp	9 240 776	8 620 806
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	522 863	183 505
Dotations aux/ Reprises sur amortissements des autres actifs non courants	5 734	9 068
Provisions/Reprises départ à la retraite	<18 906>	<8 151>
Provisions pour dépréciation de stocks	180 416	494 638
Dotations pour dépréciation des créances clients	2 937 419	1 753 100
Provisions/Reprises congés payés	<8 965>	23 842
Provisions pour risques et charges	1 500 000	-
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	70 554	-
Total	14 429 891	11 076 808

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2025 à 8.670.054 DT contre 8.446.246 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Locations	917 340	675 113
Entretiens et réparations	3 669 583	2 793 815
Assurances	694 480	838 988
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 473 395	1 910 122
Publicité, publications, relations publiques	150 357	85 786
Transport	563 228	652 191
Déplacements, missions et réceptions	396 367	292 780
Frais postaux et de Télécommunication	43 187	49 844
Services bancaires et assimilés	148 227	158 813
Subventions et dons	10 825	4 935
Jetons de présence	105 000	60 000
Impôts et taxes	497 465	923 613
Pertes ordinaires	600	246
Total	8 670 054	8 446 246

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2025 à 7.961.373 DT contre 5.255.616 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Intérêts/Comptes courants	129 353	20 152
Intérêts/effets escomptés	2 614 809	1 146 869
Intérêts/Financement de stock	601 947	622 837
Intérêts/CMT	2 056 396	2 000 639
Intérêts / Crédit leasing	328 638	107 365
Autres charges financières	334 367	51 915
Intérêts/Financements en Dinars	1 832 510	1 307 531
Moins-value /SICAV BT	1 423	2 947
Total	7 899 443	5 260 255
Pertes de change	341 857	225 571
Gains de change	<279 927>	<230 210>
Total net	7 961 373	5 255 616

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2025 à 40.865 DT contre 48.982 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Intérêts des placements	37 916	40 589
Intérêts créditeurs des comptes courants	2 949	8 393
Total	40 865	48 982

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2025 à 460.251 DT contre 2.741.930 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Produits nets sur cession d'immobilisation	24 000	2 537
Produits nets/ Cession de valeurs mobilières	2 765	201 687
Autres gains ordinaires	433 486	2 537 706
Total	460 251	2 741 930

10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2025 à 63.470 DT contre 42.982 DT au 31 décembre 2024, se détaillant comme suit :

Libellé	2025	2024
Pénalités fiscales, sociales et douanières	15 844	40 502
Autres pertes ordinaires	47 626	2 480
Total	63 470	42 982

X. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

• Amortissement et provisions

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Amortissements immob. Incorporelles	1 398 287	1 329 642	68 645
Amortissements immob. Corporelles	106 158 796	96 986 667	9 172 129
Amortissements de l'écart d'acquisition	516 851	257 478	259 373
Provisions de l'écart d'acquisition	378 344	114 854	263 490
Provisions sur immob. Financières	356 411	356 411	-
Provisions sur stocks	1 958 793	1 778 377	180 416
Provisions clients et comptes rattachés	14 748 862	11 811 443	2 937 419
Provision pour risques et charges	4 047 511	2 566 417	1 481 094
Amortissement des autres actifs courants	70 554	-	70 554
Résorption des frais préliminaires	5 734	-	5 734
Amortissement de provision pour congé	676 297	685 262	<8 965>
Total	130 316 440	115 886 551	14 429 889

• Variation des stocks

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Stocks	38 084 053	36 962 694	<1 121 359>
Total	38 084 053	36 962 694	<1 121 359>

• Variation des créances

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Clients	10 803 865	14 101 225	3 297 360
Clients douteux	14 720 410	10 058 343	<4 662 067>
Clients ventes d'énergie	765 909	1 251 569	485 660
Effets à recevoir	416 465	11 731 405	11 314 940
Chèques en portefeuille	-	464 201	464 201
Total	26 706 649	37 606 743	10 900 094

• Variation des autres actifs

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	208 613	88 275	<120 338>
Personnel-avances et acomptes	125 213	55 627	<69 586>
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	4 458 696	3 439 428	<1 019 268>
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	55 986	427 717	371 731
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	58 938	61 582	2 644
Débiteurs divers	46 926	72 798	25 872
Charges constatées d'avance	735 393	851 771	116 378
Total autres actifs courants	5 689 765	4 997 198	<692 567>
Prêts au personnel	6 365	10 440	4 075
Autres actifs financiers	5 696 130	5 007 638	<688 492>

• **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Fournisseurs locaux	3 528 078	4 734 784	<1 206 706>
Fournisseurs étrangers	3 763 814	5 404 988	<1 641 174>
Fournisseurs, effets à payer	1 449 280	1 598 650	<149 370>
Fournisseurs, factures non parvenues	1 757 499	332 758	1 424 741>
Fournisseurs, retenue de garanties	-	19 774	<19 774>
Total	10 498 671	12 090 954	<1 592 283>

• **Variation des autres passifs**

Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
Rémunérations dues au personnel	86 890	74 537	12 353
Charges à payer	1 542 625	575 590	967 035
CNSS	1 111 968	991 276	120 692
Etat, impôts et taxes	883 711	944 495	<60 784>
Créditeur divers	411 784	125 947	285 837
Total autres passifs courants	4 036 978	2 711 845	1 325 133
Intérêts courus	18 730	-	18 730
Total autres passifs financiers	18 730	-	18 730
Total autres passifs	4 055 708	2 711 845	1 343 863

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions d'immobilisations hors leasing et s'élèvent à 9.438.733 DT

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 5.616.025 DT.
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks :28.500.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars :59.500.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
 - ✓ Financement de stocks :28.500.000 DT, et
 - ✓ Financement en Dinars : 60.511.000 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2025	Trésorerie à fin 2024	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note VIII.9	938 627	1 355 177	<416 550>
Placements et autres actifs financiers	cf. note VIII.8	452 262	503 737	<51 475>
Concours bancaires	cf. note VIII.15	<5 861 681>	<1 348 970>	<4 512 711>
Total		<4 470 792>	509 944	<4 980 736>

XI. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers de SOTIPAPIER arrêtés au 31 décembre 2025 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Entre le 19 et le 21 janvier 2026, le site industriel de SOTIPAPIER à Nabeul a été impacté par des intempéries exceptionnelles ayant entraîné l'arrêt temporaire des activités pour des raisons de sécurité. Des travaux de vérification, de remise en état et de sécurisation des installations ont été engagés.

La reprise progressive de la production a débuté le 3 février 2026. Une déclaration a été faite auprès des assurances, et les procédures d'indemnisation sont en cours. Cet événement n'a pas d'impact significatif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

XII. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées du Groupe SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- Les directeurs généraux ont bénéficié, au titre de l'exercice 2025, d'un salaire brut 895.006 DT servi par la société SOTIPAPIER. Le détail se présente comme suit :

Nom et prénom	Fonction	Salaire brut
Sofiène Mahjoub	DG du 01 mai au 31 décembre 2025	425 388 DT
Raphael Poullain	DG du 01 janvier 2025 au 30 avril 2025	469 618 DT
Total		895 006 DT

Par ailleurs, Monsieur Sofiène Mahjoub bénéficie d'une voiture de fonction avec les charges connexes.

- Le Conseil d'administration, réuni le 09 avril 2025, a pris acte de la démission de Monsieur Raphaël de ses fonctions de Directeur Général de la société, avec effet au 30 avril 2025. En conséquence, le Conseil a décidé de nommer Monsieur Sofiène Mahjoub en qualité de nouveau Directeur Général, pour le restant du mandat de Monsieur Raphaël, à compter du 1er mai 2025.

En plus des salaires mentionnés ci-dessus, Monsieur Raphael Poullain, a obtenu :

- ✓ Une prime au titre de l'exercice 2024 pour un montant brut de 160.178 DT ;
 - ✓ Un salaire brut de 106.579 DT au titre du mois de mai 2025 ;
 - ✓ Un solde de tout compte pour un montant brut de 118.897 DT.
- La rémunération de Monsieur Sofiène Mahjoub, avant sa nomination en tant que Directeur Général, s'élève à 135.212 DT.
 - Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2025, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 105.000 DT et ce, sur proposition du conseil d'administration.
 - Aucune rémunération n'a été servie au Gérant de TUCOLLECT concernant l'exercice 2025
 - Aucune rémunération n'a été servie au Gérant de SFTC au cours de l'exercice 2025.

- Le Gérant de ECOGAD a bénéficié au titre de l'exercice 2025 d'une rémunération annuelle brute de 292.097 DT, payée par ECOGAD.

XIII. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2025 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	3 258 787	1 258 787	Néant	2 000 000	Néant	Néant
*Aval	438 772	438 772	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	19 314 607	19 314 607	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	34 352 372	34 352 372	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	57 364 538	55 364 538		2 000 000		
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	1 000 000	Néant	Néant	1 000 000	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	1 000 000			1 000 000		
3- Engagements réciproques						
*Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Crédit Documentaire	3 710 582	3 710 582	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Etc.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	3 710 582	3 710 582				

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
*Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
*Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
*Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
*Autres	Néant	Néant	Néant

XIV. Informations relatives aux facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

Direction Générale et organisation opérationnelle

SOTIPAPIER est dirigée par un Conseil d'Administration de six membres. Le pilotage opérationnel est assuré par son Directeur Général, Monsieur Sofiene Mahjoub. L'organisation s'appuie sur plusieurs départements fonctionnels, dont les pôles QHSE & FSC et Ressources Humaines, directement rattachés à la Direction Générale. Ces derniers sont chargés de la mise en œuvre des politiques, du suivi des indicateurs ESG et du maintien des certifications.

Programme RSE « SOTIPAPIER s'engage »

Lancée en 2020, cette plateforme fédère l'ensemble des projets associatifs soutenus par l'entreprise et constitue le cadre structurant de sa démarche RSE.

Système de Management Intégré (SMI)

SOTIPAPIER a engagé une certification progressive. L'entreprise ne dispose pas encore d'un SMI certifié sur l'ensemble des normes ISO visées, mais elle valorise déjà des certifications sectorielles clés (ISO 9001, FSC). L'obtention des normes ISO 14001, 45001 et 50001 est à l'étude et s'inscrit dans sa feuille de route QHSE.

Stratégie ESG

La stratégie ESG de SOTIPAPIER repose sur une approche ancrée dans son ADN industriel, conciliant performance économique et responsabilité environnementale et sociale. Elle s'articule autour de quatre piliers :

1. Préservation de l'environnement

Leader africain du papier ondulé et du papier kraft pour sac, SOTIPAPIER bâtit son modèle sur l'économie circulaire. L'entreprise recycle plus de 50 000 tonnes de vieux papiers par an, ce qui représente un taux de recyclage matière d'environ 63 %, contribuant directement à la préservation des forêts et à la réduction des déchets. En effet, cette activité de recyclage permet de préserver l'équivalent d'environ 850 000 arbres par an et d'éviter l'émission d'environ 45 000 tonnes de CO₂ par an (soit environ 900 kg CO₂ évités par tonne recyclée par rapport à la production de papier vierge). Elle a également investi dans l'optimisation de sa station de traitement des eaux usées et dans un système de cogénération assurant 75 % de son autosuffisance électrique. En termes d'efficacité opérationnelle, la consommation est de 12 m³ d'eau par tonne produite, de 322 Nm³ de gaz par tonne produite et de 811 kWh d'électricité par tonne produite. L'intensité carbone (Scopes 1 et 2) est estimée à environ 215 kg CO₂ par tonne produite.

2. Valorisation du capital humain

L'engagement social de SOTIPAPIER se traduit par une attention constante à l'épanouissement et à la responsabilisation de ses collaborateurs. L'entreprise investit durablement pour leur bien-être. Des indicateurs sociaux sont en cours de déploiement : taux de rotation du personnel, taux d'absentéisme, heures de formation par collaborateur et par an, et taux de fréquence des accidents.

3. Ancrage territorial et consommation responsable

À travers la plateforme « Sotipapier s'engage », l'entreprise soutient des initiatives locales. Ses relations avec les clients et parties prenantes reposent sur la confiance mutuelle, garantissant traçabilité et qualité des produits.

4. Gouvernance éthique

La vision à long terme des investisseurs favorise l'innovation et la stabilité tout en assurant la rentabilité. SOTIPAPIER fonde ses relations avec ses clients, fournisseurs et autres parties prenantes sur la confiance mutuelle. Le programme de certification progresse avec l'avancement des normes ISO 14001, 45001 et 50001 actuellement à l'étude

Gestion des risques et opportunités

SOTIPAPIER identifie les facteurs ESG susceptibles d'impacter ses agrégats financiers :

- **Risques environnementaux** : stress hydrique (traité via l'optimisation de la station d'épuration), volatilité des prix de l'énergie (atténuée par la cogénération), gestion des déchets (au cœur du métier via le recyclage).
- **Risques de marché** : exposition aux fluctuations de la demande sur le marché du ciment (affectant les ventes de papier kraft) et à la concurrence internationale.
- **Risques sociaux** : le pôle RH joue un rôle clé dans la rétention des talents et l'attractivité de la marque employeur, enjeu majeur pour le secteur industriel.
- **Opportunités de performance** : réduction des charges opérationnelles grâce à l'efficacité énergétique (autoconsommation et revente du surplus à la STEG), fidélisation des clients via le modèle circulaire, optimisation de la chaîne d'approvisionnement.

Où en sommes-nous de nos indicateurs ESG

Pour l'année 2025, SOTIPAPIER est en train de structurer et de préciser ses indicateurs ESG.

- **Priorité à la qualité** : L'entreprise met l'accent sur la description de son mode de gouvernance et sur sa progression vers les normes internationales en matière de durabilité, comme le recommande le Conseil du Marché Financier (CMF).
- **État d'avancement des outils** : Certains chiffres détaillés ne sont pas encore disponibles (par exemple, les émissions de CO₂ des scopes 1, 2 et 3), car les outils de mesure sont encore en cours de déploiement. Toutefois, SOTIPAPIER communique déjà sur des indicateurs d'activité classiques via le CMF, ainsi que sur des indicateurs ESG concrets :
 - **50 000 tonnes** de vieux papiers recyclés par an
 - **75 %** d'autosuffisance électrique grâce à la cogénération

L'entreprise est en train de mettre en place un reporting ESG plus complet.

XV. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2025	31/12/2024	Charges	31/12/2025	31/12/2024	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2025	31/12/2024
Production vendue Production stockée	104 810 256	111 070 915	Déstockage de production	<3 241 699>	<554 156>		108 051 955	111 625 071
Total	104 810 256	111 070 915	Total	<3 241 699>	<554 156>	Production de l'exercice	108 051 955	111 625 071
Production de l'exercice	108 051 955	111 625 071	Coût d'achat Mat. Premières Achat d'approvisionnements consommés	<42 209 207> <33 417 930>	<39 109 381> <33 123 290>		32 424 818	39 392 400
Total	108 051 955	111 625 071	Total	<75 627 137>	<72 232 671>	Marge sur coût matières	32 424 818	39 392 400
Marge sur coût matières	32 424 818	39 392 400	Autres charges	<8 172 589>	<7 522 633>			
Total	32 424 818	39 392 400	Total	<8 172 589>	<7 522 633>	Valeur ajoutée brute	24 252 229	31 869 767
Valeur ajoutée brute	24 252 230	31 869 767	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel	<497 465> <13 483 551>	<923 613> <13 031 004>			
Total	24 252 230	31 869 767	Total	<13 981 016>	<13 954 617>	Excédent Brut d'exploitation	10 271 214	17 915 150
Excédent brut d'exploitation Autres produits ordinaires Produits financiers	10 271 214 725 069 40 865	17 915 150 2 900 364 48 982	Dotation aux amortissements et aux provisions Charges financières Autres pertes ordinaires Impôts sur le résultat ordinaire	<14 429 891> <7 961 373> <63 470> <222 837>	<11 076 808> <5 255 616> <42 982> <1 359 176>			
Total	11 037 148	20 864 496	Total	<22 677 571>	<17 734 582>	Résultat des activités ordinaires après impôt	<11 640 424>	3 129 914
Résultat des activités ordinaires après impôt	<11 640 424>	3 129 914	Elément extraordinaire	<58 604>	-		<58 604>	-
Total	<11 640 424>	3 129 914	Total			Total	<11 699 028>	3 129 914

Tunis, le 25 mai 2026

Messieurs les Actionnaires de la
Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER SA »
13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs – part du groupe de 56.554.041 DT y compris le résultat déficitaire du groupe s'élevant à -11.699.028 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que l'évaluation des stocks, décrite ci-après, constitue une question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Au 31 décembre 2025, les stocks figurent au bilan pour une valeur brute de 38.084.053 DT dont 38.087.544 DT sont relatifs à la société mère SOTIPAPIER. Compte tenu de leur valeur significative dans l'actif, de leur nature et du caractère spécifique de leur valorisation, l'évaluation des stocks a été considérée comme point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre pour la validation du stock de la société mère SOTIPAPIER ont consisté en :

- L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation des tests sur les contrôles clés pertinentes ;
- La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les différentes catégories de stock ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la permanence de son application d'une période à l'autre et de sa conformité aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks ;
- L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2025 et au début de 2026 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Observation

Nous attirons votre attention sur le point décrit au niveau de la note VI.10 aux états financiers se rapportant au contrôle fiscal à l'encontre de la société SOTIPAPIER.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que

nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons les éléments probants que nous estimons suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société mère.

**Les Commissaires aux Comptes
Associés - M.T.B.F**

Tunisie Audit et Conseil

Mohamed Lassaad BORJI

Wassim CHAKROUN